

Modalités et procédés langagiers de la violence verbale dans le discours électoral algérien

TIGANI Nouhad

Pr. ABDELHAMID Samir

Université Batna - 2

المخلص

إن التواجد الكثيف للأفعال اللغوية العنيفة في مختلف مجالات الحياة، الخاصة منها والعمامة، يبرر القيام بالعديد من الدراسات التي يشهدها ميدان البحث العلمي منذ مدة معتبرة والتي تتمحور حول إشكالية العنف اللفظي. يهدف هذا البحث من جهة، إلى تحديد نوعية العنف اللفظي و أنماط التعبير عنه في الخطاب السياسي الجزائري، بما في ذلك الخطاب الانتخابي، كما يطمح من جهة أخرى، إلى معرفة الأسباب الكامنة وراء اللجوء إلى هذا النوع من الاستعمال اللغوي.

السؤال الذي تتمحور حوله هذه الدراسة هو معرفة أشكال العنف اللفظي التي تميز على وجه الخصوص الخطاب السياسي الانتخابي الجزائري، ما هي الأنماط والأساليب التي يمكن لهذا النوع من العنف الظهور من خلالها أثناء الحوار؟ و بالأخص ما هي الدوافع لذلك؟

Résumé

L'omniprésence des actes langagiers violents, aussi bien dans le domaine du privé que sur la scène publique, légitime toutes les recherches entreprises autour de la problématique de la violence verbale. Notre recherche a pour ambition de déterminer d'abord la nature et les modalités d'expression de la violence dans le discours politique algérien, notamment le discours électoral, tout en essayant ensuite de mettre l'accent sur les déterminations sous-jacentes à cet emploi langagier spécifique. La question que nous allons traiter ici est de savoir : quel genre caractérise-t-il le plus le discours électoral en Algérie ? Comment ces attaques verbales s'organisent et se manifestent-elles dans le débat ? Et surtout, pour quelles raisons ?

Introduction

Critique, disqualification, moquerie, insulte ou bien toutes autres formes agressives que nous faisons par le biais du langage, sont répertoriées dans le registre plus large de la *violence verbale* définie par l'équipe de C, Moïse² comme un « *processus de montée en tension interactionnelle marqué par des déclencheurs et des étapes séquentielles spécifiques* ». Des échanges quotidiens les plus ordinaires aux interactions les plus formalisées, ces différentes formes de violence verbale font partie intégrante de notre quotidien et de nos pratiques sociales et conversationnelles. La violence des mots peut être contenue dans le sens même des mots, c'est-à-dire, un lexique intrinsèquement violent, ou bien provenant du contexte dans lequel ils s'insèrent (pragmatiquement violents). Dans ce sens, Laurence Rosier (2009) explique que tout mot, en prenant compte de son contexte d'insertion, peut recueillir une signification péjorative. Le lieu, par excellence, de l'apparition de multiples formes et productions langagières violentes est, sans doute, le discours polémique que Kerbrat Orecchioni³ définit comme « *une guerre verbale* ». Son contexte favorise toutes les bassesses, tous les excès, pour en résulter un discours sans règles ni lois et une parole furieuse et débordante. Cette guerre symbolique, que constitue la polémique, est souvent qualifiée de trop agressive et affranchie ; là où tous les coups sont permis sous prétexte que la fin justifie les moyens ; c'est pourquoi Kerbrat Orecchioni explique que la violence des mots n'est jamais qu'un moyen et non une fin de la parole polémique. Dans un échange polémique, apparaît la nécessité pour les protagonistes de défendre et approfondir leurs positions ; pour cela ils avancent et créent des arguments déconcertants voire même intimidants

² Claudine, M et al, la violence verbale, des perspectives historiques aux expériences éducatives, l'Harmattan, Paris, 2008, p.10.

³ Kerbrat-Orecchioni, C, L'énonciation de la subjectivité dans le langage, Armand Colin, Paris, 1980.

visant à conquérir le véritable destinataire. La polémique est donc, une mise en scène où s'affrontent des adversaires sur différents thèmes (religieux, philosophiques, sportifs, économique, etc.) pour des enjeux de persuasion. Le plus représentatif du genre polémique est le débat politique que nous avons choisi pour objet d'étude à notre recherche et nous nous intéresserons plus particulièrement aux discours qui en résultent. Les débats politiques seraient alors des lieux de manifestation des attaques verbales, ils sont souvent associés à des expressions métaphoriques tel que : « perdre la face », « marquer le coup », ou encore « l'emporter sur son adversaire » ce qui montre à quel point ils peuvent être ressentis comme des échanges extrêmement polémiques, une sorte de combat et de lutte, parfois sans merci, pour un accès au pouvoir. L'agression verbale est donc associée aux situations de rivalité et de compétitions politiques telles que les campagnes électorales.

Dès lors, la disqualification et la dévalorisation de l'adversaire politique, y compris dans les formes les plus agressives, peuvent être considérées comme une règle du jeu, un droit revendiqué auquel il serait difficile d'échapper. En observant les débats politiques télévisés, nous disons que ce qui ressort d'emblée c'est la violence de l'affrontement et le sentiment que les processus argumentatifs se limitent à l'insulte et à la dépréciation (faute d'arguments on fait appel à l'agressivité). Nous avons l'impression que les interactants ne savent que s'insulter et se disqualifier mutuellement ce qui confirme les propos d'Evelyne Larguèche⁴, l'une des pionnières en matière de théorie autour de l'insulte, lorsqu'elle avance que :

« Pour peu que l'on y prête attention, il ne se passe pas un jour sans que soit retenue une phrase insultante d'un personnage politique vis-à-vis d'un autre, sans que soient évoqués, parce que le procès a lieu, des propos ayant engendré des plaintes. Et ne parlons pas même des

⁴ Et si l'injure ne se racontait pas? : www.cairn.info/revue-1-homme-2011-2-page-335.htm

affaires qui font la une de toutes les presses confondues pendant plusieurs jours [...] » (2011, en ligne)

Toutes ces remarques portées sur le contexte chaotique dans lequel se produit la grande majorité des débats politiques, nous mènent à nous poser les questions suivantes : qu'en est-il du discours politique en Algérie ? Quel type de violence caractérise le discours électoral algérien comme forme de discours politique ? Quels sont les procédés langagiers employés pour exprimer une attaque verbale ? Et pour quelles raisons emploie-t-on telle ou telle tournure.

Notre objectif ici est de déceler en premier lieu la nature et le type de violence contenue principalement dans les discours électoraux prononcés par différents candidats ou leurs représentants aux élections présidentielles de 2014 en Algérie. Des élections, pour le moins qu'on puisse dire, se déroulant dans un contexte de grande tension imputable à la candidature du président sortant à un quatrième mandat consécutif. Il s'agit par la suite de déterminer les intentions dissimulées derrière la production d'actes langagiers violents par les locuteurs et de comprendre quel est leur intérêt et quel rôle jouent-ils dans le processus argumentatif. Nous devons souligner, dès à présent, le fait que cette étude s'intéresse exclusivement aux intentions et effets recherchés par les locuteurs en employant des formes de violences verbales mais aucunement à leurs impacts réels. Donc nous nous replaçons du côté de la production du message et non pas de sa réception.

L'interaction politique : spécificités et enjeux

Selon les théories pragmatiques, tout acte de langage comporte une dimension argumentative ; Moeshler⁵ explique que : « *tout sujet d'énonciation arrive sur la scène de l'échange en mobilisant diverses stratégies d'influence vis-à-vis de son auditoire ou de son partenaire de l'échange* ».

⁵ Moeshler, J, Argumentation et conversation, éléments pour une analyse pragmatique du discours, Hatier, Paris, 1985, p.87.

Ces différentes stratégies d'influence sont mobilisées surtout dans les situations les plus formelles pour remplir des fonctions précises visant à satisfaire des enjeux que Patrick Charaudeau⁶ appelle : « *les enjeux relationnels* » et qui sont selon lui :

***Un enjeu de légitimation :**

Il vise à situer le locuteur dans l'interaction et déterminer sa position d'autorité face à son interlocuteur, ce dernier doit reconnaître ce qui légitime l'intervention du sujet parlant : "au nom de quoi il parle". Cette légitimité est généralement attribuée par l'identité sociale du sujet parlant provenant de son statut social⁷ ou de son comportement relationnel qui désigne une autorité personnelle (domination et force, séduction, représentation). Cet enjeu vise alors à la fois le destinataire et aussi le destinataire puisque c'est à lui d'apporter la preuve de légitimité à son propre discours.

***Un enjeu de crédibilité :**

Cet enjeu concerne la position de vérité que le sujet parlant cherche à tenir vis-à-vis de son interlocuteur, il vise à mettre le locuteur dans une position qui pousse son destinataire à penser qu'il est crédible. La crédibilité touche donc à l'image du locuteur (son éthos), il s'agit de construire son identité dans le discours et de dégager une image de locuteur qui dit vrai et juste. Le destinataire de cet acte de langage suppose que son destinataire exprime ce qu'il pense réellement, c'est-à-dire que ses propos soient en adéquation avec sa pensée ce qui constitue une preuve de sa sincérité et de sa bonne foi. Cet enjeu échappe à la question de la vérité, il ne s'agit pas tant pour le sujet d'établir une vérité que d'« avoir raison », et de faire en sorte que

⁶ Dans : Christian, B, Argumentation, manipulation, persuasion, l'Hamatan, Paris, 2007, p.19

⁷ Le statut social désigne selon P.Charaudeau « l'autorité que l'institution confère au locuteur : expert, savant, spécialiste, responsable » ibid.

l'autre partage cette raison. L'enjeu est ici, à la fois, de véracité – et donc de raison subjective – et d'influence.

***Un enjeu de captation :**

Il vise à ramener l'interlocuteur et à l'intégrer dans l'univers du discours produit par son locuteur en poussant ce dernier à se demander sans cesse et chercher la meilleure manière pour faire adhérer l'autre à sa parole et à son point de vue. Pour bien satisfaire cet enjeu, le locuteur use de tous les moyens et emploie toutes les stratégies qui lui permettent de toucher son interlocuteur et susciter ses émotions (le pathos). Pour ce faire il adopte plusieurs comportements discursifs :

-chercher à persuader en poussant l'autre à suivre un raisonnement qui ne contredit pas son propre discours.

-polémiquer le débat en mettant en cause les principes et les valeurs de l'adversaire.

-dramatiser à travers une description des faits susceptible de faire naître des sentiments négatifs tel que la peur, la colère ou autres sortes de sentiment capables d'amener à la persuasion.

Tous ces enjeux que nous venons d'énumérer semblent être secondaires par rapport à l'enjeu central qu'ils servent et qui anime toute interaction politique, un enjeu de taille, celui du pouvoir. La quête du pouvoir engendre souvent une certaine pression à laquelle se soumettent les participants à un débat politique et qui favorise l'apparition de différentes formes de violence verbale. Ce genre d'échange échappe en partie aux règles de la communication polie⁸. C'est un genre polémique où la politesse n'a guère sa place. Il s'agit avant tout d'attaquer l'adversaire pour en triompher, et il en est de même dans ces guerres métaphoriques que sont les débats. Mais d'autre part, tous les coups ne sont pas permis, comme il le paraît : les débats

⁸Au cours de l'interaction, chacun prend les précautions nécessaires pour que personne, y compris lui-même, ne perde la face, un travail, appelé par Goffman, de figuration.

sont soumis à des règles bien précises qu'il convient de respecter, d'autant plus que cela se passe sous le regard de millions de téléspectateurs qui sont autant de témoins et d'arbitres de la « régularité » des échanges. C'est avec leur partenaire de plateau que les débatteurs doivent polémiquer ; mais ce sont les téléspectateurs qu'il s'agit de convaincre et de séduire, en leur offrant le spectacle d'un affrontement musclé tout en évitant de les choquer. Dans le contexte des débats politiques, adopter un comportement « politique » c'est éviter aussi bien la politesse excessive que l'impolitesse ostensible. Le dilemme s'exacerbe en contexte électoral, surtout lorsqu'il s'agit d'élections présidentielles étant donné l'importance de l'enjeu : les débatteurs doivent frapper le plus fort possible pour triompher de leurs adversaires sur le plateau télévisé, tout en respectant la sensibilité et les attentes des téléspectateurs.

Corpus de la recherche

Notre recherche s'est principalement fondée sur un corpus constitué de 4 débats politiques organisés, entre autres, à l'approche des élections présidentielles de 2014 en Algérie. Ces débats sont extraits de l'émission d'expression française "**Controverse**" diffusée sur la chaîne algérienne Dzaïr TV et présentée par le journaliste Khaled DRARENI qui invite, dans le cadre de l'émission et exclusivement à l'occasion de la tenue du scrutin, des personnalités politiques nationales, le plus souvent candidats à la présidentielle ou leurs porte-paroles, pour débattre autour de leurs parcours politiques ainsi que leurs programmes électoraux.

Les émissions que nous avons sélectionnées⁹ pour analyse invitent à débattre séparément, la candidate Louisa HANOUNE secrétaire générale du parti des travailleurs, Ahmed BENBITOUR ancien chef du gouvernement et candidat indépendant à la candidature, Lotfi

⁹ Les émissions observées se sont déroulées durant la période entre le 29/01/2014 et le 19/03/2014

BOUMGHAR représentant et directeur adjoint de la campagne électorale du candidat indépendant Ali BENFLIS, et enfin Amara BENYOUNES, ministre du développement industriel et membre du staff électoral du président sortant et candidat à nouveau, Abdelaziz BOUTEFLIKA. Il serait important, pour éviter toute confusion de compréhension, de souligner que les deux débats auxquels sont invités Louisa HANOUNE et Ahmed BENTBITOUR, contrairement à ceux avec BENAMARA Younes et Lotfi BOUMGHAR, se sont déroulés avant que le président sortant annonce définitivement et officiellement sa candidature. Le choix de ces 4 débats est expliqué par une récurrence des actes langagiers violents produits dans un contexte de tension particulier favorisant leur observation et analyse pour en déterminer la nature et les modalités d'expression, ce qui constitue l'objectif capital de cette étude.

Contexte sociopolitique des élections de 2014

Les élections présidentielles prévues le 17 avril 2014 représentaient un événement incontournable et décisif pour tous les algériens. L'aspiration au changement et à l'instauration d'un nouvel air de démocratie animait aussi bien la sphère politique que les citoyens. L'évènement débute dans une atmosphère marquée par des sentiments mitigés entre espoir et inquiétude surtout que le chef d'état ne s'était pas encore prononcé sur sa candidature. Vu les problèmes de santé qui affaiblissaient de jour en jour le président de la république, Abdelaziz BOUTEFLIKA, la société civile ainsi que les hommes politiques avaient des opinions divergentes quant à l'identité de l'homme qui sera à la tête du pouvoir. Entre ceux qui ont exclu une éventuelle représentation du président sortant à un quatrième mandat, ceux qui espéraient une amélioration de son état de santé et conséquemment une nouvelle candidature et d'autres qui guettaient la situation et mettaient en garde contre toute tentative de fraude.

Le 22 février 2014 la représentation du président sortant a été officialisée par le premier ministre Abdelmalek SELLAL qui assurera

par la suite la promotion de sa compagne électorale. Suite à un dérapage à la télévision de ce dernier portant atteinte aux habitants des Aurès « les Chaouis » d'une part et la peur que cette candidature entrave le déroulement d'un processus électoral démocratique tant espéré d'autre part, des mouvements de protestation éclatent dans tout le pays débouchant sur des manifestations anti- 4^{ème} mandat dénonçant cette représentation qualifiée de scandaleuse.

Le mouvement "**Barakat**" qui signifie "**ça suffit**" a été crée et dirigé par l'activiste Amira BOURAOUI ayant pour objectif de rassembler autour de lui la société civile pour appeler à une mobilisation contre ce quatrième mandat voire même au boycott du scrutin. Par ailleurs, sur la scène politique, la tension n'était pas moins palpable, certains candidats hostiles à cette candidature accusent le coup et doutent publiquement de la transparence des élections, d'autres, jugeant le scrutin joué d'avance, ont préféré se retirer de la compétition en annulant leur candidature tel que Ahmed BENBITOUR, Soufiane DJILALI et le général à la retraite Mohand Tahar YALA. C'est dans ce contexte d'effervescence et de grande tension que les élections de 2014 ont eu lieu. A l'issu du processus électoral, objet de plusieurs controverses, le président sortant a été réélu avec 81,49 des suffrages mais avec un taux d'abstention nettement supérieur par rapport à celui de 2009.

Procédés langagiers et modalités de manifestation de la violence

Les invités du journaliste Khaled DRARENI sont tenus, dans le cadre de l'émission, de répondre à ses questions concernant les grands axes de leurs programmes électoraux ainsi que leurs parcours et perspectives dans le champ politique. Face aux questions du journaliste, parfois très provocantes, les candidats expliquent leurs positions, se défendent et se justifient en optant pour une stratégie d'attaque dans leur constructions discursives. Nous tenons dans cette partie à examiner les outils linguistiques dont les interactants se servent pour exprimer leur désaccord, leur mécontentement voire leur colère et les modalités empruntées par ces actes offensifs pour qu'ils soient ressentis comme

tel. L'observation de ces productions langagières particulières nous mène à déceler quatre types de violence verbale fondés principalement sur deux critères : la source et l'expression de la violence (sa manifestation explicite ou implicite dans l'acte langagier) le statut du destinataire et sa manifestation dans l'énoncé qualifié de violent (l'apparition ou la dissimulation de la cible de l'énoncé injurieux)

Une violence flagrante et canalisée

Il s'agit, dans ce volet, d'accusations, de critiques acerbes, d'insultes et de tout acte doté d'une certaine forme de violence soit de part le contenu prépositionnel soit contextuellement violent et qui soit dirigé de manière assez explicite vers un destinataire clairement prononcé. Nous pouvons illustrer ce type de violence par les exemples suivants tirés de notre corpus :

1_ « *Ce n'est pas un hasard qu'à l'approche des élections présidentielles éclatent justement des, des, je dirai des provocations très, très graves à l'encontre des citoyens algériens qui habitent la wilaya de Ghardaïa (...) émanant de centres occultes (...) il ya des centres occultes qui servent les intérêts des puissances étrangères et qui sont manipulés par les ONG notamment américaines* » L. HANOUNE.

2_ « *la fausse APN¹⁰, l'APN croupion (...) nous serons là parce que c'est un instrument parmi d'autres même s'il est biaisé même s'il ne correspond pas aux aspirations populaire (...) le syndicat c'est la propriété des travailleurs, cette assemblée elle est maintenant gangrénée par l'argent sale et tout ça* » L.HANOUNE

3_ « *le chef de l'Etat ne veut pas faire fonctionner les institutions et considère que lui est le seul à pouvoir décider (...) quand c'est un seul individu qui prend les décisions importantes au lieu et place des institutions habilitées c'est toujours des décisions mal préparées et donc mal conçues et souvent mal exécutées* » Ahmed BENBITOUR.

¹⁰ Assemblée Populaire Nationale

Une première lecture de ces trois passages suffit amplement pour les qualifier de violents et identifier les cibles des attaques. Dans le premier énoncé, la candidate du PT¹¹ accuse ouvertement les grandes puissances impérialistes, à leur tête les Etats Unis, de nourrir une violence basée sur la haine religieuse et manipuler les événements tragiques de Ghardaïa dans le but d'enflammer l'Algérie, et ce en employant un lexique propre à l'acte d'accusation tel que : **provocation, grave et manipulés**. La candidate évoque, certes, le rôle négatif et le danger que représentent ces parties pour la sécurité et la stabilité du pays, mais à vrai dire, il y a d'autres intensions derrière ces attaques. Ce n'est guère le dévoilement de l'identité des parties voulant détruire le pays qui est en jeu, mais plutôt de mettre en garde contre une manipulation probable des élections qui se préparent avec la collaboration de personnes de l'intérieur du pays, elle essaye de sensibiliser le peuple pour ne pas se laisser faire et choisir lui-même, en toute liberté, le nouveau dirigeant du pays. Dans le second passage, elle s'attaque à l'Assemblée Populaire et National, l'une des institutions de l'Etat, en l'associant à des qualificatifs dépréciatifs intrinsèquement violents, véhiculant ainsi son insatisfaction voire son mépris vis-à-vis de ses membres et ses activités tel que : **fausse, croupion, biaisé, gangrénée et sale**. Ici, HANOUNE cherche à discréditer cette institution, censée représenter le peuple, en faisant allusion à la falsification des législatives qui ne correspondent pas aux aspirations des citoyens. En renvoyant à la détérioration et l'empoisonnement du système politique algérien, la candidate veut se mettre dans une position haute, celle de la femme forte, intelligente, lucide et honnête qui, malgré les difficultés, résiste avec son parti pour faire sortir le pays de sa misère. C'est par l'effet de miroir et de la construction d'un **anti-éthos**, dont parle D.GARAND (dans M.H. LAROCHELLE, 2007) que L.HANOUNE s'attribue une image positive d'elle dans ce discours médiatisé, s'attaquer à son adversaire, le disqualifier, lui attribuer une

¹¹ Le Parti des Travailleurs

image négative, crée par un effet de miroir dans la tête des téléspectateurs une image opposée et positive de celle qui parle.

Le candidat à la candidature Ahmed BENBITOUR, dans le troisième énoncé, pointe du doigt le chef de l'Etat comme étant le responsable direct de toutes les mauvaises décisions prises par lui seul, en empêchant les institutions habilitées d'exercer leurs prérogatives dans le cadre de la démocratie. Cet acte tient son aspect violent du contexte de l'énonciation ; des locutions tel que "ne pas vouloir faire fonctionner" ou bien "le seul à pouvoir décider" ne comportent pas en réalité une connotation violente mais la prise en compte du contexte de l'énonciation et le statut du chef de l'Etat autant que garant de la démocratie, fait que ces expressions revêtissent la forme d'une attaque verbale . Ce n'est qu'en deuxième partie que la critique acerbe apparaît clairement en qualifiant les décisions du président de *mal* préparées, *mal* conçues et *mal* exécutées dans l'objectif de dévaloriser son bilan et par le même acte se poser lui-même comme le modèle opposé et l'alternative et ce, en disant indirectement, que s'il était à sa place il aurait agit autrement, en collaboration avec les parties habilitées et en toute démocratie .

Une violence non flagrante et canalisée

Les attaques verbales peuvent se manifester de manière flagrante dans le discours, comme le cas de la précédente catégorie, mais peuvent aussi être dissimulées et masquées de manière très implicite de sorte qu'elles ne seront ressenties comme violentes que si l'on analyse et appréhende l'acte de parole à un niveau pragmatique en usant de tous les éléments contribuant à la compréhension du sens¹². L. HANOUNE

¹² Selon S. MELLET, le contexte produit un ensemble de déterminations qui interagissent pour produire le sens d'un énoncé. 2003.Temps et co(n)texte, langue française, n° 138 mai, p.95

dans sa réponse à une question concernant le discours tenu par le ministre de l'intérieur lors des événements de Ghardaïa dit :

4-« *je pense qu'il l'a fait avec de bonnes intentions, il l'a fait avec de bonnes intentions mais je le répète l'approche communautariste ne règle pas les problèmes, au contraire elle creuse le fossé* », elle ajoute un peu plus tard qu' « *il aurait du accourir dès le départ, ça n'a pas été le cas, je pense que là c'est pas normal* ». La candidate en désignant le ministre de l'intérieur semble au premier abord apprécier son geste, mieux encore, défendre ses intentions et cela en faisant recours à une figure de style tel que la répétition qui est employée pour insister sur un fait ou une expression. Insérer un adjectif appréciatif : **bonnes**, pour caractériser les intentions d'une personne relève du discours élogieux en contexte général. Ni le contexte ni le cotexte (environnement immédiat) ne comportent une violence mais en dégageant tous les éléments du sens, nous pouvons interpréter cet acte de parole comme une critique vis-à-vis du ministre. La situation de communication (course au pouvoir), la position de désapprobation que maintient la candidate du PT envers le système politique en place et ses institutions, la mission que le représentant du pouvoir est censé accomplir, agir efficacement sur le terrain et réaliser de bons résultats, tous ces éléments nous conduisent à déduire qu'avoir de bonnes intentions ne règle pas une situation délicate et reflète un manque de professionnalisme et de perspicacité. Cette compréhension dégagée à partir d'une conjoncture d'éléments de sens est fortement étayée par les propos qui suivent où elle déclare que l'intervention du ministre était tardive et inappropriée à la situation de crise.

●L'hypothèse réalisable avec la conjonction « si »

En poursuivant cette série d'attaques, L.HANOUNE adresse cette fois-ci sa parole directement au chef de l'état en faisant appel à la conjonction « si » pour mettre en garde contre d'éventuels événements tragiques qui guettent le pays et reprocher au président son silence et inertie face à un danger imminent.

5-« (...) *je me suis adressé à lui (le président A.BOUTEFLIKA) pour l'interpeler, parce qu'il est le garant de la stabilité de ce pays et de sa sécurité et de son intégrité (...) cela veut dire que s'il se passe quoi que ce soit (...)* s'il y a ingérence dans les affaires de ce pays, s'il y a un début de chaos ou si le pays plonge dans ce qu'on appelle le printemps arabe, à ce moment là, il en portera la responsabilité historique parce que c'est lui qui prend les décisions ». Vu le temps employé dans cette phrase (présent de l'indicatif dans les subordonnées circonstancielles de condition et futur dans la principale) nous comprenons qu'il s'agit bien d'une hypothèse réalisable exprimant une éventualité. La conjonction "si" reprise dans ce passage quatre fois est employée pour émettre plus qu'une conjecture ; mais une réalité anticipée et un constat fait par la secrétaire du PT ainsi codé sous forme d'hypothèse pour atténuer et adoucir l'acribité de ses propos. Cela dissimule un avertissement et un pronostic concernant la situation critique dans laquelle le pays se trouve et aussi un reproche voire même une culpabilisation à l'égard du président pour son silence et incapacité face à cette crise.

Une violence flagrante et non canalisée

À maintes reprises les débattant essayent d'esquiver les questions du journaliste surtout lorsqu'il s'agit d'évaluer le bilan du président sortant et de la politique interne ou externe qu'il a mise en place. Pour éviter d'éventuels affrontements ou des critiques directes ciblant la personne du président, les candidats font appel à des stratégies d'attaque spécifiques et des procédés langagiers propres à la dissimulation, il n'est pas question ici de masquer l'acte lui-même bien au contraire ça peut aller parfois jusqu'aux accusations les plus acharnées, mais plutôt de voiler la cible de l'acte violent et la désigner de façon implicite.

●La construction passive

Contrairement à la voix active qui met en valeur le sujet, auteur de l'action, la voix passive est une tournure qui s'utilise pour mettre l'accent sur le résultat d'une action ou bien sur l'objet (complément) qui subit cette action. Le sujet dans la forme active devient dans ce cas

un complément d'agent qui peut être ou non mentionné dans la suite de la phrase. Cette forme est pratique dans le cas où on ne connaît pas l'auteur de l'action dont on parle, ou lorsqu'on ne veut pas le mentionner, donc elle permet parfaitement l'effacement de l'auteur de l'action (complément d'agent). Nous avons pu relever dans notre corpus des énoncés construits à la forme passive et qui contiennent une charge de violence sans pour autant que le complément d'agent soit mentionné ; c'est-à-dire l'auteur des faits reprochés : observons l'exemple suivant

6-« *Ce n'est un secret pour personne, nos institutions se sont vu dépouiller des prérogatives, nos institutions sont décrédibilisées (...) depuis 1999 il y a une centralisation, qualifiée par beaucoup d'excessive, du pouvoir de décision aux mains du président de la république* » L. BOUMGHAR

La voix passive dans laquelle l'énoncé est formulé montre bien que l'objectif de l'énonciateur c'est de mettre en exergue l'action en elle-même ainsi que son résultat et de dénoncer la situation critique et anormale dans laquelle se trouvent les institutions du pays sans exprimer clairement l'auteur et le responsable de ces actes. Les verbes se voir dépouiller et être décrédibilisé comportent une connotation péjorative qui indique que ces actions illégales sont exercées sur des institutions légitimes de l'Etat ce qui reflète selon le locuteur une transgression des principes de la démocratie et une caractérisation plus au moins explicite du régime politique de totalitaire voire même despotique. Cette caractérisation de la politique algérienne en place n'est pas ouvertement revendiquée et assumée par le locuteur. Le représentant du candidat A. Benflis dissimule son accusation adressée au président sortant en faisant appel, encore une fois, à la voie passive lorsqu'il mentionne que la centralisation du pouvoir aux mains du président est qualifiée **par beaucoup** d'excessive ; donc il est évident qu'il cherche à établir une certaine distance entre lui en tant que locuteur et le jugement qu'il vient d'émettre.

●L'emploi du pronom indéfini "on"

En grammaire, le pronom **on** prend deux valeurs différentes, il est considéré dans des cas comme pronom personnel référant à un sujet animé dont on connaît le genre et le nombre, et dans d'autres comme un pronom indéfini qui renvoie à une ou plusieurs personnes inconnues dont on ignore le genre et le nombre. Dans les affronts relevés dans les débats analysés, nous avons pu observer un certain nombre d'énoncés dans lesquels est employé le pronom "on" avec sa valeur indéfinie. Examinons les fragments d'énoncés suivants extraits de l'intervention de la candidate L.HANOUNE :

7-« *Il (Le conseil constitutionnel) a reconnu qu'il a eu fraude, qu'on a traficoté les résultats* »

8-« *Les lois rétrogrades qu'il y-a eu c'est pas le peuple algérien, puisqu'il n'a jamais pu exister sa souveraineté, on lui confisqué sa souveraineté* »

9--« *Il faut qu'on arrête d'utiliser nos enfants comme des souris de laboratoires et chaque année un nouveau programme (...) l'échec est établi (...) idem pour l'enseignement supérieur, idem pour la santé...* »

Dans le premier exemple, Hanoune formule des accusations de fraude dans les résultats des précédentes élections, d'extraction et de dépossession du peuple algérien de sa liberté et souveraineté dans le deuxième et un ordre sur le ton de l'accusation et de la menace destiné à critiquer sévèrement la politique éducative instaurée par le système qui a accumulé, selon la candidate, les échecs. Dans ces trois passages la violence dans les propos est évidente et incontestable de part les accusations et les critiques émises par L.HANOUNE mais en aucun cas le destinataire ou bien l'accusé n'a été formellement déclaré, le sujet des verbes : traficoter, confisquer et arrêter est le pronom **on** ; or dans le texte le **on** ne renvoie à aucun sujet saillant et bien défini, on ne connaît ni le sexe ni le nombre ni l'identité de celui à qui la locutrice s'adresse même si l'étude du contexte du débat et tous les éléments para discursifs mènent à déduire que les représentants du régime

politique et en particulier le chef de l'Etat sont les premiers responsables du résultat catastrophique dont parle la candidate.

●La personnification de l'Etat

Selon [Le Littré](#) la personnification est une figure de style qui consiste à : « faire d'un être inanimé ou d'une abstraction un personnage réel ». Il s'agit d'attribuer des caractéristiques, des sentiments ou des conduites humaines à une chose inanimée (objet concret) ou à une abstraction (idée, sentiment, phénomène, etc.). Cette figure implique nécessairement un comparé inanimé et un comparant animé, exprimé par un nom, un adjectif, un verbe, etc.

10-« *Il y a justement une accumulation de problèmes, d'abord ce que j'ai appelé la défaillance de l'Etat qui n'est plus capable de protéger les biens et les personnes sans une manifestation. (...) vous avez toute cette compagne qui est menée sur les réalisations **du pouvoir**, vous avez un certain nombre de décisions maladroites.* » A.BENBITOUR

11-« *Il (Ali Benflis) était très étonné de voir la passivité des **autorités** publiques face à une telle situation* » Lotfi Boumghar

Nous remarquons dans ces énoncés que le mot Etat ainsi que Pouvoir et Autorité qui évoquent la même idée sont associés à des verbes désignant des actions qui sont l'apanage de l'être humain. Protéger les citoyens et leurs biens ou encore décider et réaliser des actes sur le terrain et avoir des résultats, relève de la conduite propre aux hommes. Or l'Etat est un organisme abstrait inanimé qui n'a pas la capacité de protéger ou de réaliser des faits, c'est le chef de l'Etat qui est, en fait, en mesure de le faire. Ce procédé rhétorique est souvent employé dans des énoncés destinés à attaquer le président sortant ainsi que les membres de son gouvernement. Accuser l'Etat d'être impuissant de préserver les intérêts et l'intégrité des personnes et de prendre des décisions maladroites revient en réalité à critiquer l'homme qui est en tête du pouvoir, celui qui le représente et qui est censé accomplir de telles missions. Il est évident que la personnification de l'Etat est une tournure qui sert à éviter l'affront direct et de nommer

explicitement la cible de l'attaque verbale et en même temps faire porter la responsabilité et adresser la critique à l'Etat au lieu de la destiner ouvertement au président sortant, candidat aux élections.

Une violence non flagrante et non canalisée

Aussi paradoxal que cela puisse paraître, il se peut que des actes langagiers en apparence inoffensifs et ne contenant aucune charge violente, n'étant pas destinés à une cible particulière, peuvent relever d'une stratégie d'attaque des fois même très blessante.

●L'interrogation oratoire

Examinons de près l'énoncé suivant :

12-« Vous, vous avez cru un jour que les élections étaient libres dans ce pays ? »

Cet énoncé se présente sous forme interrogative, une question destinée au journaliste mais qui n'attend en fait aucune réponse. Ce genre de construction relève des figures de style et est connu sous l'appellation de "question ou interrogation oratoire". La fausse question posée par L.HANOUNE est en réalité une affirmation avancée par la candidate qui ne suppose aucune réponse mais plutôt met en doute l'honnêteté et la transparence du processus électoral en Algérie depuis ses débuts, et par la même action, sous-entend que le scrutin risque cette fois aussi d'être entravé. Certes, cette assertion condamnatrice déguisée en question n'est pas dirigée contre une personne en particulier mais laisse supposer indirectement que les représentants du pouvoir qui soutiennent le président candidat et lui-même, sont concernés et visés par ces propos.

●Le discours dithyrambique

Un discours dithyrambique est un discours marqué d'un enthousiasme excessif prononcé dans le but de faire l'éloge de quelqu'un. Les propos du soutien du président Bouteflika illustre bien ce genre de construction discursive :

13-« *Ils sont six candidats actuellement, pour nous, pour moi personnellement parmi les six, c'est (A.BOUTEFLIKA) le plus apte à diriger le pays dans les conditions actuelles (...) ça était l'homme de la paix, ça était l'homme de la réconciliation nationale et nous pensons, qu'actuellement c'est lui qui peut garantir cette paix et cette réconciliation nationale.* » A. Benyounès

L'énoncé que nous venons de mentionner constitue une apologie faite par le soutien du candidat Bouteflika présumant que le président sortant possède lui seul les qualités et les compétences requises pour diriger l'Algérie et qu'il est capable de préserver la paix à la nation et aux Algériens. Ce discours élogieux, prononcé publiquement pour exhiber les qualités du candidat, cherche en réalité à poser l'élection du président comme la seule issue possible et un choix inéluctable. En contrepartie, et sans avoir besoin de le dire verbalement, ces propos-mêmes sous-entendent que les cinq autres candidats ne sont pas qualifiés à ce poste et ne peuvent pas assumer et assurer les fonctions du chef de l'Etat. Donc même si ce genre de parole (éloge) ne comporte pas en elle-même une connotation péjorative, elle est comprise, dans ce cas particulier, comme une attaque visant à disqualifier et discréditer les adversaires politiques mais toujours de manière assez latente.

Nous tenons à clarifier que dans les deux derniers type de cet essai de classification, les actes non canalisés n'ont pas en apparence une cible d'attaque clairement désignée, cela veut dire que le destinataire de la parole violente n'est pas directement cité dans le message ; mais cela n'empêche de dire que dans la quasi-totalité des cas il est aisément identifiable de part des éléments contextuels.

Conclusion

La violence dans le discours, en apparence, pourrait attribuer un aspect négatif et une image de violent au locuteur ; cependant l'analyse que nous avons entreprise et qui avait pour ambition d'examiner la manière dont la violence, en ses différentes formes verbales, se manifeste dans le discours politique en général et spécifiquement le

discours algérien, nous a permis de tirer quelques conclusions. Les modalités empruntées, pour exprimer une certaine forme de violence discursive dans le domaine politique algérien, varient et dépendent étroitement de la cible de l'attaque, de son statut sociopolitique et des enjeux encourus par l'attaquant lui-même. Nous avons constaté que le degré de violence se hisse et augmente, en arrivant jusqu'à l'insulte, lorsque les candidats s'adressent à une institution tel que l'APN, ou bien à un pays étranger, mais le ton s'abaisse et les attaques se font de plus en plus implicites dès qu'il s'agit du président sortant candidat aux présidentielles pour un quatrième mandat. Pour cela plusieurs procédés langagiers sont mobilisés dans le discours tant syntaxiques (la forme passive, la condition et l'emploi du pronom indéfini **on**) que rhétoriques (la personnification, l'interrogation oratoire et l'éloge offensif). Ces tournures syntaxico-rhétoriques sont employées dans le but d'atténuer la joute verbale et d'éviter l'affront direct et publique, pour ne pas choquer les téléspectateurs d'une part, et s'épargner une hostilité, publiquement déclarée, contre un président sortant qui sera, très probablement, réélu pour un quatrième mandat.

Bibliographie

- Christian, B, Argumentation, manipulation, persuasion, l'Harmattan, Paris, 2007.
- Claudine, M et al, la violence verbale, des perspectives historiques aux expériences éducatives, l'Harmattan, Paris, 2008.
- Kerbrat-Orecchioni, C, L'énonciation de la subjectivité dans le langage, Armand Colin, Paris, 1980.
- Lagueche, E, Et si l'injure ne se racontait pas ? en ligne : www.cairn.info/revue-l-homme-2011-2-page-335.htm
- Larochelle, Marie-Hélène, Invective et violence verbale dans le discours littéraire, Les presses de l'université Laval, Canada, 2007.
- Mellet, S., Temps et co(n)texte, langue française, n° 138 mai, 2003.
- Moeshler, J, Argumentation et conversation, éléments pour une analyse pragmatique du discours, Hatier, Paris, 1985.
- Rosier, L, Petit traité de l'insulte, Edition du centre d'action laïque, 2009.
- Stébé, J.M, Risques et enjeux de l'interaction sociale, Edition : Lavoisier, Paris, 2008.